

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 22 00009

Déposé le : 08 décembre 2022

Demandeur : Monsieur CAPARROS Salvador et Madame CAPARROS Anne-Marie

Pour : extension d'une habitation

Adresse terrain : 4950, avenue du Général de Gaulle
04510 Mallemoisson

Références cadastrales : B 634, B 652, B 677, B 1378,
B 1379, B 1380, B 1381

ARRÊTÉ -2023-08

accordant un permis de construire au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions, présentée le 08 décembre 2022 par Monsieur CAPARROS Salvador et Madame CAPARROS Anne-Marie demeurant 4950, avenue du Général de Gaulle, 04510 Mallemoisson, et enregistrée par la Commune sous le numéro PC 004 110 22 00009,

Vu l'avis de dépôt du permis de construire, affiché en mairie le 09 décembre 2022,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 16 décembre 2022 et les pièces reçues le 20 décembre 2022,

Vu le projet objet de la demande consistant en une extension de 38 m² de surface de plancher de l'habitation, portant la surface de plancher totale à 204 m², et en la modification des façades de la construction existante, sur un terrain de 2696 m² situé 4950, avenue du Général de Gaulle, 04510 Mallemoisson et cadastré B 634, B 652, B 677, B 1378, B 1379, B 1380, B 1381,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 13 janvier 2023,

ARRÊTÉ

Article 1 : Le permis de construire est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 30 janvier 2023

Le Maire



Jean-Paul COMTE